



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 26
Votants : 28
Procurations : 2
Convocation du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026

L'an deux mille vingt six
Le 9 avril

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Samuel PHÉLIPPOT, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Françoise L'HER qui a donné pouvoir à Eliane AUFFRET, Jean-François COCHENNEC arrivé à 18H40, Jean-René KERRIEN qui a donné pouvoir à Gaëlle MARTINEAU.

Secrétaire de séance : Benjamin ROPERT.

N° D_2026-04-09-02

Objet : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales qui permet aux Conseils municipaux de constituer des commissions dont le rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions soumises à délibération du Conseil municipal,

Il est rappelé que le Conseil municipal est seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Considérant qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation des travaux de ces commissions dites facultatives et que le règlement intérieur précisera les conditions de réunion de ces commissions,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de créer les 10 commissions suivantes :
 - PERSONNEL COMMUNAL - INFORMATIQUE - NUMERIQUE
 - FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE
 - TRAVAUX - TOURISME - RAYONNEMENT COMMUNAL
 - ACTION SOCIALE - SANTE - LOGEMENT - PETITE ENFANCE - SOLIDARITES
 - SPORT - VIE ASSOCIATIVE
 - ARTISANAT - COMMERCE ET INDUSTRIE
 - TRANSITION ECOLOGIQUE - URBANISME - AGRICULTURE
 - CULTURE – PATRIMOINE - COMMUNICATION - BRETON - JUMELAGES
 - AFFAIRES SCOLAIRES - EDUCATION - FORMATION – JEUNESSE
 - SECURITE - CITOYENNETE

- de fixer à 10 le nombre de Conseillers municipaux siégeant au sein des commissions,
- de respecter le calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste issu de l'élection :
 - o **7 membres de la liste « Ensemble pour Landivisiau »**
 - o **1 membre de la liste « Landi à venir »**
 - o **1 membre de la liste « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau »**
 - o **1 membre de la liste « Landivisiau, un cap, une dynamique »**

Considérant les propositions de candidatures de :

- o Monsieur le Maire pour le groupe « *Ensemble pour Landivisiau* »,
- o Monsieur Sébastien JEZEQUEL pour le groupe « *Landi à venir* »,
- o Madame Gaëlle MARTINEAU pour le groupe « *Un esprit d'ouverture pour Landivisiau* »,
- o Madame Sonia TORRES pour le groupe « *Landivisiau, un cap, une dynamique* ».

Considérant que les membres du Conseil municipal peuvent décider, par un vote unanime, de ne pas procéder au scrutin secret,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 24 voix pour et 4 voix contre du groupe « Landi à venir », arrête les commissions municipales de la manière suivante :

Commission PERSONNEL COMMUNAL – INFORMATIQUE - NUMERIQUE

Samuel PHÉLIPPOT
Donald GIGAN
Adélaïde GAUDRON
Marc GUIGANTON
Jean-Jacques QUILLEVERE
Claude ABIVEN
Estéban PINSOT CHAGNIOT
Olivier LEMOINE
Jean-René KERRIEN
Olivier TIGREAT

Commission FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

Eliane AUFFRET
Erwan SAOUT
Estéban PINSON CHAGNIOT
Donald GIGAN
Benjamin ROPERT
Claude ABIVEN
Morgane PERON
Olivier LEMOINE
Jean-René KERRIEN
Olivier TIGREAT

Commission TRAVAUX – TOURISME - RAYONNEMENT COMMUNAL

Benjamin ROPERT
Franck LANNOU
Eliane AUFFRET
Estéban PINSON CHAGNIOT
Nathalie KERFORN
Claude ABIVEN
Emmanuelle MARY
Sébastien JEZEQUEL
Gaëlle MARTINEAU
Sonia TORRES

Commission ACTION SOCIALE - SANTE - LOGEMENT - PETITE ENFANCE – SOLIDARITES

Morgane PERON
Katell TANGUY
Nathalie KERFORN
Alain ROHOU
Rachelle LOSTANLEN
Marc GUIGANTON
Jean François COCHENNEC
Julie KERVELLA
Gaëlle MARTINEAU
Sonia TORRES

Commission SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Erwan SAOUT
Katell TANGUY
Jean Jacques QUILLEVERE
Benjamin ROPERT
Rachelle LOSTANLEN
Françoise L'HER
Adélaïde GAUDRON
Julie KERVELLA
Gaëlle MARTINEAU
Sonia TORRES

Commission ARTISANAT - COMMERCE ET INDUSTRIE

Rachel KEROUANTON
Adelaïde GAUDRON
Jean François COCHENNEC
Nathalie KERFORN
Laurie PETERS
Emmanuelle MARY
Claude ABIVEN
Sébastien JEZEQUEL
Gaëlle MARTINEAU
Sonia TORRES

Commission TRANSITION ECOLOGIQUE – URBANISME – AGRICULTURE

Esteban PINSON CHAGNIOT
Françoise L'HER
Franck LANNOU
Jean François COCHENNEC
Benjamin ROPERT
Emmanuelle MARY
Eliane AUFFRET
Sébastien JEZEQUEL
Gaëlle MARTINEAU
Olivier TIGREAT

Commission CULTURE – PATRIMOINE – COMMUNICATION – BRETON – JUMELAGES

Emmanuelle MARY
Marc GUIGANTON
Rachel KEROUANTON
Alain ROHOU
Claude ABIVEN
Jean François COCHENNEC
Jean Jacques QUILLEVERE
Delphine LR ROUX
Jean-René KERRIEN
Olivier TIGREAT

Commission AFFAIRES SCOLAIRES – EDUCATION – FORMATION - JEUNESSE

Claude ABIVEN
Françoise L'HER
Rachelle LOSTANLEN
Laurie PETERS
Erwan SAOUT
Morgane PERON
Alain ROHOU
Delphine LE ROUX
Jean-René KERRIEN
Olivier TIGREAT

Commission SECURITE - CITOYENNETE

Donald GIGAN
Katell TANGUY
Laurie PETERS
Françoise L'HER
Franck LANNOU
Adélaïde GAUDRON
Rachel KEROUANTON
Olivier LEMOINE
Jean-René KERRIEN
Olivier TIGREAT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Landivisiau, le 9 avril 2026

Le Maire,
Samuel PHÉLIPPOT

